



A retenir

Pêcher / Abricotier

Tordeuse orientale : Forte pression cette saison.

Toutes espèces

Cératite : Augmentation des captures, seuil de nuisibilité parfois dépassé.

Lécanium du cornouiller : Présence de larves et début de ponte.

Oïdium : Forte pression, conditions climatiques favorables au développement du champignon.

SOMMAIRE

Toutes espèces

Pêcher

Abricotier

Prunier

Raisin de table

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : Joëlle HENNEMANN CDA2B
Structures partenaires : CA 2B, CRA, FREDON, CANICO, exploitant observateur.

Directeur de publication : Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>
Crédit photo : CRA



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO

TOUTES ESPECES

- **Pou de San José (*Diaspidiotus perniciosus*)**

L'essaimage de la deuxième génération débute.

Évaluation du risque : surveiller les vergers et principalement ceux sur lesquels la première génération a été observée.

- **Lécanium du cornouiller (*Parthenolecanium corni*)**

Présence de miellat sur feuilles et fruits. Observation de différents stades larvaires sur un même rameau. Les piqûres sur fruit vert (photo 1) risquent d'induire une pourriture sur fruits à maturité. Aucun essaimage observé à ce jour.



Photo 1 : Fixation des larves sur fruit

- **Maladie de conservation (*Monilia* : *M. laxa* ; *M. fructigena*)**

Les alternances d'épisodes pluvieux/soleil restent favorables au développement de foyers de contamination qui sont observés sur les différents bassins de production.

Mesure prophylactique : lors du chantier de récolte, faire tomber les fruits contaminés.

Évaluation du risque : élevé.

- **Cicadelle verte (*Empoasca vitis*)**

Faible pression sur les divers secteurs de production.

Évaluation du risque : surveiller les jeunes plantations.

- **Cératite (*Ceratitis capitata*)**

La pression est forte et les captures dépassent le seuil de nuisibilité (5 à 8 cératites/piège/jour) sur la majorité des parcelles.

Évaluation du risque : élevé, principalement sur variétés de saison.

PECHER

- **Stade phénologique**

Récolte.

- **Oïdium (*Podosphaera pannosa* = *Sphaerotheca pannosa*)**

La pression reste forte.

Évaluation du risque : moyen sur jeunes vergers et variétés récoltées.



Photo 2 : développement du champignon sur fruit

- **Tordeuse orientale (*Grapholita molesta* = *Cydia molesta*)**

Forte pression sur le secteur de Casinca avec observation d'attaques sur nouvelles pousses en vergers confusés et quelques fruits piqués en vergers non confusés. Peu d'attaques observées sur le secteur de San Giulianu.

Évaluation du risque : élevé sur les parcelles non confusées ; vigilance sur les parcelles confusées

- **Thrips californien (*Frankliniella occidentalis*)**

Stade adulte de la G5 / stade larvaire G6. La migration se poursuit sur les pousses et fruits.

Quelques dégâts sont observés sur les variétés sensibles sur les différents secteurs, la pression reste cependant acceptable.

Évaluation du risque : moyen ; surveiller les variétés sensibles ; vigilance nécessaire compte tenu des conditions climatiques et principalement des hausses de températures prévues pour la fin de semaine.

ABRICOTIER

- **Stade phénologique**

Récolte des variétés tardives

- **Rouille (*Tranzschelia discolor*)**

Aucun foyer observé cette semaine

Évaluation du risque :

- **Petite mineuse du pêcher (*Anarsia lineatella*)**

Faible pression

Évaluation du risque : faible

- **Tordeuse orientale (*Grapholita molesta* = *Cydia molesta*)**

Aucun dégât n'a été observé sur les parcelles du réseau.

Évaluation du risque : moyen ; surveiller les jeunes plantations.

PRUNIER

- **Stade phénologique**

Récolte des variétés précoces

- **Carpocapse (*Grapholita funebrana*)**

Les captures restent nombreuses dans les pièges, observation de quelques dégâts sur fruits (2).

Evaluation du risque : rester vigilant, surveiller les parcelles.



Photo 3 : pique sur fruit

- **Rouille du prunier (*Tranzschelia discolor* et ou *Tranzschelia pruni-spinosae*)**

La période à risque est en cours, aucun foyer n'a été observé cette semaine.

Evaluation du risque : surveiller les parcelles.

- **Puceron vert (*Brachicaudus helichrysi*)**

Quelques foyers sont encore présents, essentiellement sur jeunes plantations. Ces foyers peuvent être préjudiciables au bon développement des arbres. La présence d'auxiliaires est constatée sur ces vergers mais ne permet pas de réguler les populations.

Evaluation du risque : surveiller les vergers.



Photo 4 : foyer sur jeune plantation

RAISIN DE TABLE

- **Vers de la grappe : Eudémis (*Lobesia botrana*) & Cochylis (*Eupoecilia ambiguella*).**

D'après la modélisation basée sur le site de Ghisonaccia, la G3 débute son vol le 15 juillet, les premières pontes devraient avoir lieu vers le 22 juillet. Pas de dégâts observés.

- **Thrips**

Les symptômes les plus graves sont observés sur la rafle et les grains, amenant une dépréciation notable de la grappe (piqûres, boisage, aspect défraîchi de la rafle) et entraînent des problèmes commerciaux importants. Quelques dégâts sont observés sur le secteur de Casinca.

Evaluation du risque : élevé sur les variétés sensibles et variétés précoces compte tenu des conditions climatiques et principalement les hausses de températures prévues pour la fin de semaine.

- **Oïdium (*Erysiphe necator* = *Uncinula necator*)**

Quelques dégâts de repiquage observés sur la Casinca. Les conditions climatiques sont favorables au développement du champignon.

Evaluation du risque : Elevé au vu des conditions climatiques prévisionnelles.

- **Mildiou (*Plasmopara viticola*)**

Les conditions sont très favorables au développement du champignon.

Evaluation du risque : La modélisation indique une forte pression, la vigilance reste de rigueur.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Mardi 15 juillet	Mercredi 16 juillet	Jeudi 17 juillet	Vendredi 18 juillet	Samedi 19 juillet	Dimanche 20 juillet	Lundi 21 juillet
Haute Corse/ Corse du Sud							
	T° en ↗	Temps estival					

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien cités ci-dessous.
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **Note Nationale Ambroisie** : L'ambroisie est susceptible d'être observée en Corse. Chaque année, quelques échappées ponctuelles de l'espèce sont signalées au Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) qui maintient une veille active au niveau régional sur les espèces invasives. En cas de présence effective de l'espèce, les plants sont immédiatement détruits par le CBNC qui maintient alors une surveillance de la zone durant les années suivantes.
La dernière observation de l'espèce remonte au printemps dernier et la totalité des individus a été arraché. Si vous possédez des informations sur la présence avérée de l'espèce, contacter Y. Petit au CBNC au 04 95 34 55 64 - petit@oec.fr.
- Alerte concernant la bactérie *Xylella fastidiosa*, pathogène responsable de la maladie de Pierce. En octobre 2013 en Italie, des foyers ont été détectés sur oliviers, lauriers roses, amandiers et chênes, provoquant un dessèchement du feuillage et un déclin rapide du végétal. Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, cliquez sur le lien suivant :

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.